Bijoutier(e) - joaillier(e) (18 à 25 ans)

RÉF | 6603

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de : Connaître l'héraldique, l'approche du droit héraldique, distinguer l'origine des métaux précieux et avoir une vue générale sur la numismatique; Expliquer les caractéristiques des métaux précieux, leurs techniques de finition et les procédés de séparation chimique des limailles; Prévenir les causes d'accident, respecter les normes d'utilisation des équipements et des produits dangereux, les règles de sécurité, d'hygiène et la protection de l'environnement; Identifier les alliages les plus utilisés et procéder aux calculs de titrage; Comprendre et identifier les modifications d'un métal par traitement mécanique et chimique; Connaître le cadre légal et réglementaire concernant le poinçonnage et la garantie des ouvrages; Maîtriser les techniques de base de façonnage des métaux, utiliser l'outillage, les machines et les appareils de mesure pour la fabrication de bijoux simples et respecter les finitions désirées; Effectuer des sertissages simples; Lire, analyser les caractéristiques d'un dessin, d'une photo ou d'un bijou et en apprécier la valeur; Dessiner un bijou simple à partir d'un besoin (idée) d'un client et en établir le mode opératoire de fabrication; Comprendre les notions de gemmologie, connaître les tailles et les formes et utiliser les unités de mesure avec leurs conversions; Distinguer les caractéristiques des gemmes «diamants, rubis, saphirs,...»; Mettre en œuvre les moyens de base de communication, d'organisation, de marketing pour entretenir une relation durable avec les clients et les fournisseurs; Organiser son travail, l'atelier et les espaces commerciaux en toute autonomie.

Programme

- **Connaissances générales :**

  Commerce; Communication; Droit; Mathématiques.

- **Connaissances professionnelles :**

  Théorie du métier; Technologie et techniques professionnelles; Dessin; Introduction à la gemmologie.

- **Pratique en entreprise :**

  Les cours de connaissances professionnelles ne sont pas suivis au Centre de cours, mais chez le patron formateur parallèlement à la formation pratique en entreprise.

  Formation en alternance via un **contrat d'alternance** : Vous devrez donc trouver un patron-formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance.

  Le **délégué à la tutelle** est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil.

  Le contrat d'alternance répond à l'obligation scolaire et peut être conclu à tout moment de l'année.

  Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et peut aboutir à l'engagement de l'apprenti au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Certification(s) visée(s)

Certificat d'apprentissage, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Type de formation

Alternance PME

ORGANISATION

Durée

3 année(s)

Horaire

En journée, 4 heures semaine.

Début

Septembre

Coût

Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir entre 18 et 23 ans.
Vous devez :

- **avoir atteint l'âge de 18 ans et avoir 23 ans maximum**, votre contrat doit se terminer dans l'année civile de vos 26 ans au plus tard
- **avoir fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.**

Dans certains cas spécifiques, en fonction de votre parcours scolaire et de vos compétences, vous devrez suivre un programme de cours préparatoires préalable à votre formation en entreprise.

Vous ne répondez pas à ces conditions ? Vous avez des questions ?

Nous vous recommandons de prendre contact avec un délégué à la tutelle du Sfpme.

Les ressortissants étrangers hors union européenne de plus de 18 ans doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription sur le site de l'organisme. Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux contrats d'alternance, il s'assurera que vous êtes dans les conditions d'admission. Il établira avec vous un plan de formation (durée et choix du métier). Consultez les permanences des délégués à la tutelle.

Organisme

SFPME - Apprentissage
Rue de Stalle 292b
1180 UCCLE
Tél: 0800 85 210
https://www.efp.be/

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation